

Beaupré, le 5 juillet 2012

Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Parc éolien de la Seigneurie de Beauté -4**

Madame,

Station Mont-Ste-Anne soutien le projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté- 4 sur le territoire de la MRC Côte de Beauté. Nous croyons que le développement de l'industrie éolienne favorisera la croissance économique de notre région. De plus, nous voulons et serions fière que la Seigneurie de Beauté devienne l'un des plus importants sites de parc éoliens au pays.

Non seulement, ce projet aura des retombées importantes sur l'économie et la création d'emploi sur le territoire, mais l'énergie produite aura peu d'impact négatif sur l'environnement. En effet, l'énergie éolienne est une énergie propre qui ne produit pas d'émissions nocives et la localisation éloignée du site n'aura aucun impact visuel et sonore pour la population locale.

De ce fait, la station Mont-Ste-Anne est en accord avec le projet de la Seigneurie de Beauté -4.

Veuillez agréer, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Daniel Rochon  
Vice-Président et directeur général, région de l'Est